



Communiqué

Samedi 13 juillet 2019

● INAUGURATIONS À ORNANS ●

Samedi 13 juillet, Sylvain Ducret, Maire d'Ornans a inauguré trois grands projets :

COMPLEXE MULTI-SPORTS

Ce projet fait suite à la restitution du diagnostic sur le soutien à la parentalité à Ornans présenté par Familles Rurales du Pays d'Ornans au conseil municipal du 27 septembre 2018.

Transalp, prestataire retenu par la Ville après mise en concurrence, réalise le complexe multisport au sein de la ville d'Ornans sur les 4 années. Cet équipement multisportif regroupera à terme un city park conçu made in france, un skate park, ainsi qu'une zone fitness.

Le premier équipement livré pour 2019 est le City park, l'inauguration a eu lieu le 12 juillet (montant 53 093.28 € TTC).

A noter que cet équipement intègre des dispositifs anti-nuisances sonores et anti-vibrations. C'est un lieu sécurisé avec un revêtement au sol synthétique pour éviter les écorchures. Il est entouré de clôtures et de filets pour garantir la sécurité des utilisateurs et ne pas perdre de ballons.

Les premiers éléments du skate park sont arrivés durant l'été. Il sera complété en 2020 par d'autres modules (montant 48 863.60 € TTC).

Une clôture est installée pour séparer ce site multisportif du stade municipal (montant 15 144.44 € TTC).

De jeunes membres du club ado de Familles Rurales Pays d'Ornans, d'enfants du Conseil Municipal, d'élus et de référents de la population ornanaise à l'Espace de Vie Sociale ont été véritablement force de proposition et se sont investis pleinement dans la réalisation de ce dossier.

En 2019, 120 000 € TTC sont engagés, pour un budget total sur 4 années de 264 000 € TTC.

A noter, ce projet dispose de financement :
Pour le City park : Etat (DETR) : 31 391.42 €
Pour le skate park et la clôture : Département (P@C25) : 52 200 €.

SÉCURISATION DE LA RUE DU CHAMPLIMAN

Les riverains ont exprimé leur peur liée à la sécurité routière de la ruelle. Des conflits d'usages apparaissent avec les voitures qui roulent parfois trop vite, et trop proches des piétons/vélos.

Suite à une réunion de quartier avec les habitants le 30 janvier, une dizaine solutions a été étudiée. Après concertation, une solution est apparue faisant l'unanimité à savoir la création d'un espace partagé dans lequel les piétons sont prioritaires, suivis des vélos puis des véhicules pour qui la vitesse est limitée à 20 km/h. Ce type d'espace répond aux dispositions du code de la route.

Pour y parvenir, divers aménagements ont été installés par l'entreprise Signature (montant : 2 360,93 € TTC).

Un nouvel arrêté de circulation est établi. La police municipale veillera aux respects des règles et des usages.

ESPACE ECO-MOBILITÉ

La création d'un espace d'éco-mobilité sur Ornans vise à répondre aux besoins de déplacements alternatifs, plus écologiques et moins chères.

Place Courbet, il est ainsi possible de trouver :

- Un emplacement pour ranger les vélos
- L'accès au bus Mobigo de la région avec le ticket à 1.50€, et la gratuité pour le transport scolaire des élèves
- Un nouveau véhicule municipal Peugeot 308 SW en autopartage disponible après abonnement et paiement des déplacements auprès de la société coopérative Cityz
- Une nouvelle borne de recharge desservant 2 places de stationnements de véhicules électriques. Cet équipement a été réalisé et financé dans le cadre du partenariat avec le syndicat d'énergie du Doubs, le Syded.

Contact presse

Claire Bouvet, chargée de communication de la Ville d'Ornans - 07 57 07 05 37 – claire.bouvet@ornans.fr